



Bulletin de mise en candidature pour les postes de dirigeant de la FQE

Poste: Président Vice-président du développement
 Trésorier Vice-président aux manifestations
 Secrétaire

Je, _____ (nom du proposeur), membre en règle de la Fédération, propose la candidature de _____ (nom du candidat) au poste de dirigeant de la Fédération québécoise des échecs pour l'année tel qu'indiqué ci-dessus.

Je, _____ (nom du secondeur), membre en règle de la Fédération, appuie la proposition de mise en candidature ci-haut mentionnée.

Je, _____ (nom du candidat), accepte de me porter candidat au poste de dirigeant de la Fédération québécoise des échecs tel qu'indiqué ci-dessus et répond aux conditions d'éligibilité spécifiées à l'article 25 des règlements généraux de la Fédération.

Et nous avons signé ce jour, le _____

Proposeur: _____

Secondeur: _____

Candidat: _____

Signature

No de membre

Article 25 des Règlements généraux de la FQE

Éligibilité

Les employés salariés de la Fédération ne sont pas éligibles à la fonction d'administrateur de la Fédération. Dans le cas où un administrateur deviendrait employé salarié, il perd sa qualité d'administrateur. Pour être éligible à la qualité d'administrateur, la personne doit être membre en règle de la Fédération d'une des catégories suivantes, soit membre régulier, membre honoraire ou membre titré, résider au Québec et avoir au moins dix-huit (18) ans lors du dépôt de sa mise en candidature.

Article 3 du Règlement sur les modalités d'élection

Mise en candidature

Les personnes intéressées à se porter candidat au poste d'administrateur-dirigeant doivent déposer, au secrétariat de la Fédération, leur bulletin de mise en candidature signé et contresigné par deux (2) membres de la Fédération ainsi que les documents de présentation au plus tard le premier mardi du mois de juin à 17 heures. Le bulletin de mise en candidature doit être analogue à celui reproduit à l'annexe A, et peut être accompagné d'un formulaire de présentation (curriculum vitae, programme électoral, etc.) dûment complété par le candidat ne dépassant pas une feuille mesurant 22 cm par 28 cm auquel doit être jointe une photographie mesurant au plus 50 mm par 70 mm.